

Plan de continuité d'entreprise

– Rendez-vous individuels / Journées Portes Ouvertes 2021-

CCI de Maine et Loire et CCI de Mayenne

Mesures applicables à partir du 02/02/ 2021

Les mesures présentées dans ce document sont susceptibles d'évoluer au regard de l'évolution de la crise sanitaire.



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



A NOTER

Si les conditions sanitaires se dégradent, ce dispositif pourrait permettre de réaliser l'ensemble des rendez-vous en distanciel.

Les conditions sanitaires actuelles, en particulier la présence d'un nouveau variant au virus (dont l'analyse converge vers une plus grande transmissibilité), ont conduit les autorités sanitaires à prendre des mesures afin d'éviter une flambée épidémique en particulier la généralisation du couvre-feu.

Aussi Les CCI de Maine et Loire et de Mayenne dans le cadre **de leurs missions d'information** en matière d'apprentissage ont revu le déroulement et le format des journées portes ouvertes (JPO) en adoptant les principes suivants :

Journées Portes Ouvertes sur **rendez-vous exclusivement**, s'appuyant sur un dispositif permettant :

- De **planifier et répartir la fréquentation** des visiteurs sur les temps de JPO.
- De **transmettre l'ensemble des mesures barrière** avant la visite
- De **recueillir l'identité** et les coordonnées des visiteurs



PARTIE 1-

Dispositifs Préparatoires



- Un outil dédié permet de prendre un **Rendez vous individuel** avec un membre de **l'équipe pédagogique** sur un **temps défini (15 / 20 / 30 ou 45 min)**

01 [SUR RÉSERVATION] Rendez-vous dans l'un de nos campus de formation

Pour un échange en présentiel* ou distanciel sur votre parcours de formation/diplôme avec notre équipe CCI Formation, les **vendredi 12 et samedi 13 février 2021**, inscrivez-vous ci-dessous dans le campus de votre choix :

* dans le strict respect des gestes barrières // le jeune doit être accompagné d'UN SEUL accompagnateur.

Eurespace Formation - Cholet

[Visite virtuelle de l'établissement](#)



- Coiffure
- Logistique
- Maçonnerie
- Maintenance des véhicules automobiles
- Menuiserie Bois, Alu, PVC
- Métiers de l'Énergie
- Métiers de l'Industrie
- Peinture
- Vente Commerce

[JE PRENDS RDV*](#)

Centre Pierre Cointreau - Angers

[Visite virtuelle de l'établissement](#)



- Administration Gestion RH
- Banque Assurance
- Coiffure
- Optique
- Pharmacie
- Service à la personne
- Tourisme, Café, Hôtellerie, Restauration
- Vente Commerce

[JE PRENDS RDV*](#)

Espace Formation du Saumurois - Saumur

[Visite virtuelle de l'établissement](#)



- Bijouterie
- Coiffure
- Logistique
- Tourisme, Café, Hôtellerie, Restauration
- Vente Commerce

[JE PRENDS RDV*](#)

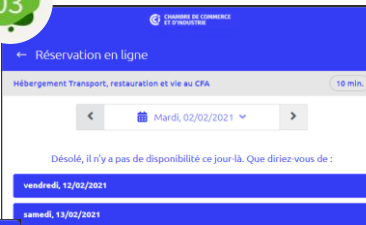
02



04



03



Consultez notre site ▶



- **Identification obligatoire** du visiteur pour valider l'inscription afin de **faciliter au besoin le contact tracing** et limitation à **1 accompagnateur**:

05

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

← Réserve en ligne

Hébergement Transport, restauration et vie au CFA
10 min. ven., 12/02/2021 14:10

Veuillez remplir les champs suivants :

Prénom *

Nom de famille *

Adresse e-mail *

+33 (0) Téléphone mobile *

Enregistrer et continuer

- Les consignes sanitaires sont rappelées **dès la prise de rendez-vous**.
- A J-2 un mail sera envoyé afin de **confirmer les consignes** et de rappeler de se munir de papier et crayons.
- Tous les invités seront amenés à se présenter à l'accueil **15 minutes** avant leur heure convenue de leur 1er RDV



AYEZ LES BONS RÉFLEXES !



Venez seul.e ou avec **UN** accompagnateur dans notre site



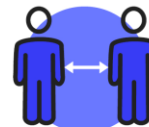
Portez obligatoirement un masque de catégorie 1 pendant la durée de votre visite



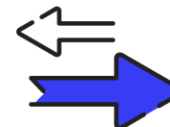
Appliquez la solution hydroalcoolique mise à votre disposition



Signalez votre présence à l'accueil



Maintenez une distance d'un mètre



Respectez le sens de circulation



- Certaines informations peuvent être **proposées en format collectif**. Les dispositifs suivants s'appliquent alors :

👉 **Une jauge** définie en fonction de la grandeur de la salle est indiquée afin de respecter **une distance de 2 mètres** entre chaque groupe social constitué.





- **Préparation des salles :**

- 👉 Positionnement des espaces d'entretien :

- 1 chaise pour le collaborateur / 2 pour les visiteurs

- 1 table – 1 plexi

- 2 mètres minimum entre chaque espace

- Cas particulier :** pour les entretiens collectifs, la configuration de la salle permet de respecter une distance de 2 mètres entre chaque groupe social constitué

- 👉 Hygiène :

- Chaque salle est également équipée d'1 spray désinfectant et de papier pour nettoyer les tables après chaque visite et un spray de Gel Hydro Alcoolique

- **Préparation des espaces de circulation**

Toutes les circulations ont été matérialisées au sol.

- **Préparation des espaces d'attente collectifs :**

Mise en place de groupe de 2 chaises espacées chacune de 2 mètres

A NOTER

En amont, un temps d'information et de partage du protocole **sera organisé avec tous les encadrants internes** afin de transmettre et partager le présent protocole.



PARTIE 2-

Dispositifs d'accueil et d'accompagnement



- Un **accueil individualisé** sera réalisé sur chaque site afin de **vérifier l'identité** et confirmer l'heure et le lieu du Rendez-vous.

👉 Cas 1 les visiteurs se présentent à l'heure => orientation vers la salle afin d'attendre en proximité

👉 Cas 2 les visiteurs se présentent en avance => orientation vers les espaces d'attentes collectifs.

👉 Cas 3 les visiteurs viennent à plus de 2 => les accompagnateurs surnuméraires sont invités à rester dans l'espace d'attente.

👉 Cas 4 les visiteurs ont plusieurs Rdv => rappel des consignes dans les espaces d'attentes collectifs.

👉 Cas 5 les visiteurs ne sont pas inscrits (voir disposition présentée en diapo 15).

- Les consignes sanitaires **sont systématiquement rappelées** et les visiteurs **invités à télécharger l'application #TousAntiCOVID**

Télécharger l'application

#Tous AntiCovid

Télécharger sur Google Play

Télécharger sur l'App Store

Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19

Bienvenue

Je suis alerté si j'ai eu un contact à risque et j'alerte les personnes qui ont été à proximité ces derniers jours si je suis diagnostiqué comme un cas de COVID-19

J'active l'application notamment dans les lieux où la distanciation sociale est difficile à mettre en œuvre

Je m'informe sur l'épidémie, je trouve des conseils personnalisés et la carte des laboratoires de dépistage proches de chez moi

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid



- Chaque membre de l'équipe qui réalisera des entretiens **disposera de sa feuille d'entretien avec les heures de Rdv programmées afin de respecter les horaires et assurer un retour dans les délais du couvre-feu.**
- Les salles (d'entretien et d'attentes) seront **aérées régulièrement.**
- Il n'y aura **pas de visites collectives**
- Il n'y aura **pas de points de restauration et / ou de boisson** pour les visiteurs.
- **Aucune circulation libre** ne sera autorisée
- Sur chaque site **un référent du protocole** sera missionné afin **de s'assurer de la bonne application du protocole.**



Pour chaque personne qui se présentera sans Rendez-vous :

En fonction de la disponibilité des équipes, elle pourra être dirigée vers un collaborateur disponible.

Dans le cas contraire, des bureaux d'accueil spécifiques aménagés à cet effet pourront permettre de donner un premier niveau d'information et de planifier ultérieurement un rendez- vous avec un membre de l'équipe concernée.

A NOTER

Une permanence téléphonique sera également mise en place le samedi.



PARTIE 3-

Prise en charge des personnes symptomatiques



Un rappel sera intégré au mail de confirmation aux visiteurs, afin de préciser que toute personne présentant des symptômes est invitée **à ne pas se rendre aux Rendez-vous individuels.**

Lors de la confirmation d'inscription un message de confirmation permet d'annuler le Rdv ou le repositionner.

Sur site, un dispositif spécifique, conforme aux attentes du protocole national a été mis en place et présenté à l'ensemble des SST.

"Si un visiteur ou si vous êtes témoin de ces symptômes :

Contactez un SST

Si vous ne savez pas quel SST est présent, contactez l'accueil qui vous informera.

A l'issue de l'intervention, Le SST informe, la victime de nous tenir informée des résultats des tests.

Il informe Responsable d'établissement, Responsable des Ressources Humaines et référent COVID de la CCI afin que tout soit mis en œuvre pour faciliter au besoin le contact tracing."



Socle de règles en vigueur (au 29 Janvier 2021) :

MESURES D'HYGIENE

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (dont l'accès doit être facilité avec mise à disposition de serviettes à usage unique) ou par une friction hydro-alcoolique
- Se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle à ouverture non-manuelle
- Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux ou de toucher son masque
- Ne pas se serrer les mains ou s'embrasser pour se saluer, ne pas faire d'accolade



DISTANCIATION PHYSIQUE / PORT DU MASQUE

- Systématiser le port du masque dans les lieux clos et partagés
- Respecter une distance physique d'au moins 1 mètre
- Porter la distanciation à deux mètres lorsque le masque ne peut être porté, dans les situations prévues dans le question/réponse du ministère du travail (mentionné p7) ou les espaces de restauration collective, ainsi que dans les espaces extérieurs

AUTRES RECOMMANDATIONS

- Aérer régulièrement les pièces fermées (le HCSP recommande d'aérer durant quelques minutes au minimum toutes les heures); ou s'assurer d'un apport d'air neuf adéquat par le système de ventilation régulièrement vérifié et conforme à la réglementation
- Nettoyer régulièrement avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2 les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires
- Éliminer les déchets susceptibles d'être contaminés dans des poubelles à ouverture non manuelle



AUTRES RECOMMANDATIONS

- Éviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur
- Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du Covid-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.) et contacter son médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15)
- En cas de personne symptomatique sur le lieu de travail, mettre en place le protocole prévu au chapitre V
- Auto-surveillance par les salariés de leur température : un contrôle systématique de température à l'entrée des établissements/structures ne peut avoir de caractère obligatoire. Cependant, toute personne est invitée à mesurer elle-même sa température en cas de sensation de fièvre avant de partir travailler et plus généralement d'auto-surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de Covid-19.



Cyrille LAHEURTE,
Directeur Général

CCI 49 :

**Amélie BOSSARD – Référente COVID-
Pierre –Henri GOUBIN**

CCI 53 :

David MARQUET – Référent COVID-